



Nom et code du cours : Vie active et santé PPL7

Année d'études : 7^e

Programme cadre : Éducation physique et santé

Enseignant-e : Mélanie Brisson, Éric Gladu, Zachari Deschatelets

Description / fondement

Le programme-cadre d'éducation physique et santé amènera l'élève à reconnaître l'importance, pour sa santé et son bien-être, de bonnes habitudes de vie, telles qu'une activité physique quotidienne et une alimentation équilibrée. Il importe que les élèves acquièrent le plus tôt possible des connaissances et des habiletés sur ces sujets. Tout au long de sa vie, l'élève fait des choix qui influent sur sa qualité de vie. S'il ou elle connaît les critères sur lesquels fonder ses choix, l'élève sera en mesure de favoriser son propre épanouissement sur les plans intellectuel, social, culturel, affectif et physique. Le milieu scolaire peut exercer une influence décisive sur les attitudes, les préférences et les comportements de l'élève

Programme d'éducation intermédiaire

Contextes mondiaux

Ce sont des préoccupations concrètes des jeunes de 11 à 16 ans qui sont des sources d'inspiration aux explorations portant sur les liens qui unissent entre eux les humains et la responsabilité de chacun envers la planète. Ils invitent à la réflexion sur les communautés locales, nationales et internationales.

- Identités et relations
- Orientation dans l'espace et le temps
- Expression personnelle et culturelle
- Innovation scientifique et technique
- Mondialisation et durabilité
- Équité et développement

Les approches de l'apprentissage

Il s'agit de développer des méthodes de travail qui permettent à l'élève d'organiser son temps et de prendre en main son apprentissage en l'aidant à se connaître en tant qu'apprenant.

- Communication
- Dimension sociale
- Autogestion
- Recherche
- Réflexion

Séquence d'enseignement

CALENDRIER	Éric Gladu	Mélanie Brisson	Zachari Deschatelets
5 sept-8 sept	Établir la routine au gymnase		
11 sept- 4 oct	Sports filets	Danse – Objet	Santé – Alimentation et Consommation, dépendance et comportements associés
5 oct-1er nov	Santé – Alimentation et Consommation, dépendance et comportements associés	Sports filets	Danse – Objet
2 nov-28 nov	Danse – Objet	Santé – Alimentation et Consommation, dépendance et comportements associés	Sports de filets
29 nov-22 déc	Tournoi olympique-mini AESD		
8 jan-9 fév	Sports de cible	Danse – Culturelle	Santé – Sécurité et Développement et santé sexuelle
12 fév-8 mars	Santé – Sécurité et Développement et santé sexuelle	Sports de cible	Danse – Culturelle
19 mars-13 avril	Danse – Culturelle	Santé – Sécurité et Développement et santé sexuelle	Sports de cible
16 avril-9 mai	Sports de frappe	Sports et jeux divers	Conditionnement physique/extérieur
10 mai-5 juin	Sports et jeux divers	Conditionnement physique/extérieur	Sports de frappe
6 juin- 28 juin	Conditionnement physique/extérieur	Sports de frappe	Sports et jeux divers

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Des présentations magistrales seront suivies de lectures et d'exercices permettant d'approfondir et de consolider les connaissances acquises ainsi que les habiletés reliées aux activités sportives. Les sujets du programme-cadre du ministère de l'Éducation seront couverts dans un ordre logique respectant la construction des savoirs. Les élèves pourront se référer à des documents fournis par l'enseignant pour approfondir leur savoir. Deux projets de santé seront élaborés lors du semestre par l'élève. De plus, l'élève aura la chance de collaborer avec ses pairs lors des diverses activités sportives et théoriques.

L'évaluation du rendement

À l'école secondaire catholique Renaissance, le **programme d'étude** est élaboré à partir des attentes du curriculum de l'Ontario ainsi que des objectifs spécifiques du Programme du premier cycle du secondaire de l'organisme du Baccalauréat international. Pour plus d'information, vous pouvez consulter les curriculums du MEO au site <http://www.edu.on.ca> ainsi que les guides matières du BI au site <http://www.ib.org>. Les syllabus de cours sont rédigés à partir des programmes ci-haut mentionnés.

L'objectif premier de l'**évaluation** consiste à améliorer l'apprentissage de l'élève. Les données provenant de diverses sources sont recueillies au moyen d'évaluation en cours d'apprentissage. Celles-ci fournissent à chaque élève des rétroactions descriptives continues, significatives et

ponctuelles afin de l'aider à s'améliorer. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le guide « Faire croître de succès, évaluation et communication, 2010 » au site <http://www.edu.on.ca>. Tel qu'énoncé dans le document «faire croître le succès, 2010» du MÉO, les compétences seront évaluées selon une approche globale et sont définies comme suit :

- La compétence **Connaissance et compréhension** est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence **Habilités de la pensée** est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.
- La compétence **Communication** est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.
- La compétence **Mise en application** est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers, leur transfert à de nouveaux contextes ainsi que l'établissement de liens.

Les critères utilisés sont les suivants:

- Efficacité : est défini comme la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu.
- Exactitude: Se réfère au degré de précision, de clarté et de conformité aux règles et aux conventions.
- Pertinence: se rapporte exactement aux concepts et aux notions abordées
- Profondeur: se rapporte à la qualité de l'intégration des notions et son analyse
- Autonomie: Le degré selon lequel un élève peut accomplir une tâche quelconque sans aide.

Pour chaque compétence, il y a quatre niveaux de rendement (1 à 4). Le niveau 3 (70 à 79%) représente la norme provinciale. L'élève qui atteint ce niveau est bien préparé pour le cours suivant.

Avant d'être évalué, l'élève aura la chance de recevoir de la rétroaction de l'enseignant-e grâce à des évaluations diagnostiques ou formatives en cours d'apprentissages. L'élève a la responsabilité de démontrer ses acquis en complétant toutes les tâches assignées dans le délai prévu afin que l'enseignant-e puisse valider les acquis.

L'élève n'ayant pas démontré un niveau suffisant de l'atteinte des attentes (sous le niveau 1) se verra attribué la cote R et aucun crédit ne sera accordé pour ce cours.

Attentes de l'enseignant(e)

Chaque élève doit:

- **Communiquer à ses enseignants tous problèmes physiques ou maladies pouvant affecter son rendement lors des cours d'éducation physique (asthme, diabète, blessures, etc.)**
- Toute communication dans la salle de classe doit se faire uniquement en français (Réf : code de vie p.9).
- Se présenter au gymnase au plus tard 5 minutes après le timbre sonore. Un élève qui arrive au gymnase plus de 30 minutes après le début du cours se verra attribuer une absence pour ce cours.
- Se présenter en uniforme d'éducation physique complet incluant des espadrilles qui ne laissent pas de marques.
- Éviter d'apporter des objets de valeur dans les vestiaires
- Démontrer un comportement responsable dans les vestiaires et envers l'équipement.
- Afficher en tout temps une attitude respectueuse, ouverte et empathique.
- Compléter tous les travaux exigés et les remettre avant la date d'échéance.

Ressources

Ministère de l'Éducation, Le curriculum de l'Ontario, Éducation physique et santé, ministère de l'éducation de l'Ontario, 2015 et 2004 (santé)

WAYMEL, Thierry et CHOQUE, Jacques, Étirements & renforcement musculaire, Éditions Amphora, 2005.